



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 17 mai 2022

DEPLACEMENT DOUX : LIAISON CYCLABLE RUE DUPUY DE LÔME - DEMANDE DE SUBVENTION A LORIENT AGGLOMERATION

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Bernard CLERGEON à Hélène BOLEIS, Isabelle GUSMINI à Pascaline ALNO, Christine BARETTE à Ronan LOAS, Vagtang CROGUENNEC à Armelle GEGOUSSE.

Secrétaire de séance : Pascal GUERIF

Présents : 29
Pouvoirs : 04

n°17

DEPLACEMENT DOUX : LIAISON CYCLABLE RUE DUPUY DE LÔME - DEMANDE DE SUBVENTION A LORIENT AGGLOMERATION

Rapporteur : Claude ORVOINE

Dans le cadre de son plan de déplacement vélo répondant aux enjeux de son territoire, La Ville de Ploemeur prévoit des travaux d'aménagement de la rue Dupuy de Lôme qui incluent la réalisation d'une voie cyclable entre Kerdiret et le giratoire du nouveau Brunswick situé sur la commune de Lorient.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une première tranche de travaux menée l'année dernière, sur la rue Dupuy de Lôme entre le giratoire de Soye et le village de Kerdiret.

Cet aménagement contribuera à assurer une continuité linéaire en sécurisant les déplacements cyclables entre les villes de Lorient et de Ploemeur, en cohérence avec les schémas directeurs cyclables communal et intercommunal (Lorient Agglomération).

Ainsi, ces travaux peuvent être subventionnés par Lorient Agglomération dans le cadre de la réalisation de déplacements doux inscrits à leur schéma directeur ce qui conduit au plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total de l'opération : 293 000 € HT soit 351 600 € TTC

Montant des travaux de la partie cyclable subventionnable par Lorient Agglomération :

126 800 € HT

	Coût HT	TVA	Coût TTC
Montant total de l'opération	293 000,00 €	58 600,00 €	351 600,00 €
Subvention CAT (25%)	73 250,00 €		
Montant des travaux de la piste cyclable	126 800,00 €		
Subvention CAT (25% du montant HT des travaux de la piste cyclable)	31 700,00 €		
Montant subventionnable par Lorient Agglomération (déduit de la subvention CAT)	95 100,00 €		
Subvention de Lorient Agglomération (30% après déduction de la précédente subvention)	28 530,00 €		
Montant des travaux à la charge de la commune (71% du montant total TTC des travaux)	191 220,00 €	58 600,00 €	249 820,00 €

Envoyé en préfecture le 19/05/2022

Reçu en préfecture le 19/05/2022

Affiché le **20 MAI 2022**

ID : 056-215601626-20220517-DB20220517-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

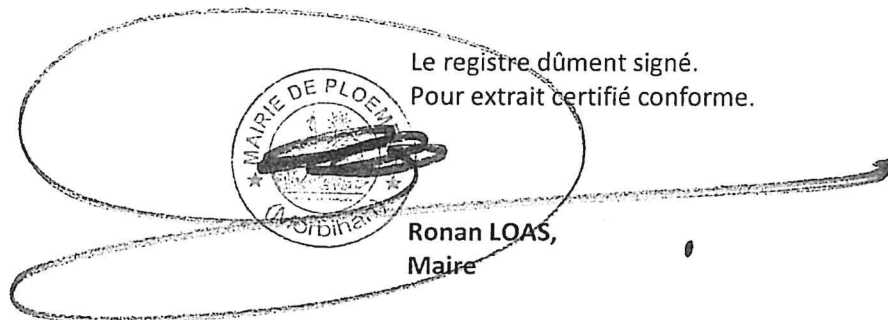
Vu l'avis de la Commission 2 « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » du mercredi 4 mai 2022 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement.
- **SOLLICITE** la subvention de Lorient agglomération.
- **DIT** que les dépenses afférentes sont inscrites au budget 2022.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE PLOEUR' (Municipality of Ploemeur). The stamp contains the text 'MAIRIE DE PLOEUR' at the top and 'Ploemeur' at the bottom, with a central emblem. A large, loopy handwritten signature in black ink is written over the stamp. To the right of the stamp, the text 'Le registre dûment signé. Pour extrait certifié conforme.' is printed. Below the signature, the name 'Ronan LOAS, Maire' is printed.

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire